



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 18 février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comme annoncé par le Président de la République, le Gouvernement publie un rapport sur la construction de nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR2

Afin de préparer les décisions futures sur le mix énergétique français à moyen et long terme, le Gouvernement a conduit, en application de la programmation pluriannuelle de l'énergie, une analyse des conditions techniques et économiques d'une décision de construction de nouveaux réacteurs nucléaires de grande puissance de technologie EPR2.

Le Gouvernement publie aujourd'hui le rapport présentant les conclusions de ces travaux, ainsi que celles des deux audits externes menés à la demande du Gouvernement, sur la proposition d'EDF d'un programme de construction de six réacteurs EPR2.

Le rapport du Gouvernement « Travaux relatifs au nouveau nucléaire » répond à la demande de la Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028 adoptée le 21 avril 2020. Il synthétise les travaux conduits depuis 2019 avec la filière nucléaire, l'ANDRA et les administrations sur les coûts, le calendrier et les conditions de déploiement en France de nouveaux réacteurs nucléaires de technologie EPR2, ainsi que sur les enjeux de préparation industrielle de la filière française et de gestion des déchets radioactifs produits par un nouveau parc de réacteurs nucléaires.

Les évaluations sont fondées sur l'hypothèse d'un programme de six réacteurs EPR2 et ont fait l'objet de deux audits externes commandés par le Gouvernement. Lors de son discours à Belfort du 10 février, le Président de la République avait annoncé la publication de ces travaux.

Ces publications complètent les autres travaux déjà rendus publics menés en application de la Programmation pluriannuelle de l'énergie sur le mix électrique à long terme : le rapport demandé par le Gouvernement au

gestionnaire de réseau de transport d'électricité (RTE) et à l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la faisabilité d'un mix électrique intégrant une forte proportion d'énergies renouvelables, publié en janvier 2021, ainsi que l'étude « Futurs énergétiques 2050 » demandée par le Gouvernement à RTE sur les options de transformation de notre système électrique pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, publiée en octobre 2021, avec des compléments publiés en février 2022.

Retrouvez :

- [Le rapport du Gouvernement « Travaux relatifs au nouveau nucléaire »](#)
- [La synthèse de l'audit sur les coûts du réacteur EPR2 commandé en 2019](#)
- [La synthèse de l'audit sur les coûts du programme EPR2 commandé en 2021](#)

Liens utiles :

- [Le rapport de RTE et de l'AIE « Conditions et prérequis en matière de faisabilité technique pour un système électrique avec une forte proportion d'énergie renouvelables à l'horizon 2050 »](#)
- [Les publications de RTE sur son études « Futurs énergétiques 2050 »](#)

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr